

Assurance exposant de Duuo

Les exposantes et exposants peuvent souscrire une police d'assurance abordable de Duuo en quelques clics seulement. Saviez-vous qu'il n'y a pas de frais de service, de pénalité de résiliation ni de franchise?



Que couvre l'assurance exposant de Duuo?

- Assurance de la responsabilité civile de 2 ou 5 millions de dollars (dommages corporels et matériels)
- Responsabilité locative
- Frais médicaux*

* Nous offrons une protection limitée pour les frais médicaux. Pour savoir ce qui est couvert, veuillez consulter votre police.

Prix

Vous pouvez vous assurer pour la modique somme de **15 \$ par jour!**

Pourquoi ai-je besoin d'une assurance exposant?

L'assurance de la responsabilité civile exposant de Duuo vous protège si vous faites l'objet d'une telle réclamation, pour avoir causé des dommages corporels ou matériels aux personnes ayant organisé l'événement ou visité votre kiosque alors que vous y exposiez. Duuo vous donne aussi l'option d'assurer vos propres biens d'entreprise.



Obtenez une soumission en 2 minutes au moyen du code QR, ou [cliquez ici](#) pour visiter notre site Web.